



# *COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2020*

## **Vote du BP 2020**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil le Budget Primitif de l'année 2020.  
Il est composé comme suit :

Fonctionnement

Dépenses : 215 613.19 €

Recettes : 215 613.19 €

Investissement

Dépenses : 57 155.77 €

Recettes : 57 155.77 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote le BP 2020 à l'unanimité.

## **Achat d'un nom de domaine**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la procédure pour la création d'un site internet pour le village.

Il est nécessaire en amont de faire l'achat du nom de domaine Lantenot.fr pour un montant de 57.31 € pour la 1<sup>ère</sup> année. Ce montant sera révisé par la suite, prenant en compte notamment une assurance anti-piratage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Accepte la création d'un site internet et donc l'achat du nom de domaine Lantenot.fr,

Demande au Maire de prévoir les crédits nécessaires au budget pour couvrir les dépenses à engager